

Compte rendu de réunion du Conseil d'administration

Du 30/06/2020

Etaient présents :

Pierre CABROL, Gilbert CARPENA, Yvette CIPOLLA, Anne DASILVA, Luc DOMERGUE, Didier DROUET, Cathy LAMIC, Daniel LOPEZ, Annie SEGURET, Patrick SEGURET, Michel SERRES, Bernard SOLIGNAC, Michel THERON.

Absents excusés : Andrée THERON, Yves HANSEN.

Début de la réunion à 14 heures sur le site de la chapelle de MONTALOUROU à PAILHES.

Le président remercie Daniel LOPEZ pour avoir sollicité une réunion du Conseil d'Administration et pour avoir trouvé un site à l'extérieur, pour pallier aux règles actuelles de la MVA qui n'autorise des réunions que pour un nombre de 10 personnes maximum.

- **Point 1 : Préparation des élections et, prise en compte des démissions des membres du Conseil d'Administration.**

Il faudra à la prochaine Assemblée Générale, dont la date sera fixée ultérieurement, procéder, par vote, au renouvellement de 4 membres du Conseil d'Administration actuel.

Dans un premier temps il convient de connaître quels membres du Conseil d'Administration ne souhaitent pas se représenter.

Gilbert CARPENA et Andrée THERON ne souhaitent pas se représenter.

Michel THERON fait part de son intention de démissionner de son poste de Président Mais souhaite rester membre du Conseil d'Administration.

Il faut élire 4 personnes au minimum.

2 personnes du CA actuel seront tirées au sort le jour de l'Assemblée Générale. Ces 2 personnes peuvent faire à nouveau acte de candidature et le vote portera sur ces 2 personnes ainsi que sur les nouvelles candidatures, parmi les adhérents qui auront fait acte de candidature.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement 14 membres.

Afin de faciliter l'arrivée de nouveaux adhérents, ainsi que le maintien des 2 personnes tirées au sort, il est possible de porter ce nombre à 16. Pour ce faire il faut faire une Assemblée Générale extraordinaire, avant l'Assemblée Générale de manière à pouvoir modifier les statuts en ce sens

Après le vote, le nouveau CA élira le nouveau bureau composé d'un(e) Président, d'un(e) Vice-Président, d'un(e)Trésorier et d'un (e)Secrétaire.

Une note explicative sera adressée à tous les adhérents pour faire acte de candidature et le compte-rendu sera joint en pièce jointe. Les adhérents seront informés que le compte-rendu sera également mis sur le site.

- **Point 2 : Reprise des activités .**

Reprise de la MAC , avec respect des gestes barrières. Il est recommandé d'éviter tout moment de convivialité tel que : apéro, café....

Les autres activités n'ont pas repris, la saison étant terminée au moment de l'autorisation de reprise, soit le 21 juin.

IL faudra prévoir le programme pour la rentrée en amendant éventuellement le programme des mois de mai et juin.

Ce programme pourra être établi début septembre.

Michel SERRES pose la question de souscription d'assurance pour les nouveaux qui pratiquent la MAC.

Ils ne paieront que la licence pour bénéficier d'une assurance

- **Point 3 : Dossier de subvention.**

Michel THERON fait part du bilan financier : le solde actuel est de 8432,77€

L'association a été créditée de 3 subventions :

de la Mairie de BEZIERS 400€ pour le fonctionnement et 500€ pour la formation

du Département 500€

Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant le 18 septembre.

Il faudra se renseigner sur les modalités de dépôt du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale qui ne pourra avoir lieu qu'au mois d'octobre.

Sont prévues comme demandes de formation, 2 stages pour le balisage, et un stage pour la MAC.

IL est rappelé que le CNDS est remplacé par le PSF.)

IL faut désormais faire appel à cet organisme National (Plan Sportif Fédéral) Le Club étant en contact direct en créant un compte sur le site.

La demande peut aller de 1000€ à 5000€.

La réflexion est ouverte sur la pertinence de notre demande de subvention.

- **Point 4 : Calendrier des réunions et réservation des salles.**

Il faut attendre l'ouverture de la MVA pour fixer un calendrier.

Les réunions des Conseil d'Administration peuvent se faire à l'extérieur comme ce jour. Il faut contacter la MVA pour savoir à quel moment on peut réserver des salles.

Questions diverses :

- Information sur le souhait de la Fédération de dématérialisation des licences par mail ou smartphone. Il demande aux clubs s'ils veulent participer à cette mise en place. Accord éventuellement avec plus de précisions.

- Il est évoqué la possibilité de compenser les 3 mois d'inactivité, suite au confinement.

Cela pourrait se faire par une diminution de 3€ sur la participation réservée au club et ce uniquement pour les inscrits à ce jour, les nouveaux adhérents

s'acquittant du montant identique à celui de l'an passé. Après discussions, accord pour cette proposition.

La cotisation serait donc de 41€ pour les nouveaux et de 38€ pour les renouvellements

- Information sur les séjours :
Daniel LOPEZ nous indique que le séjour à CAUTERETS a été reporté en 2021 et que le 3^{ème} acompte n'a pas été versé, n'étant pas obligatoire.
De nombreux échanges ont eu lieu par mail avec l'organisme et un avenant au contrat a été établi.
Luc DOMERGUE précise que le voyageur ne fait pas part d'annulation du séjour en Italie
Par contre : 15 participants ayant demandé l'annulation de leur séjour, celui-ci a été reporté à la même date en 2021 et la reprise d'encaissements des chèques se fera l'an prochain.
- Manifestations :
Peut-on acheter un barnum pour la Journée des Associations ?
La demande d'achat sera faite à la Mairie.
Invitation destinée à toutes les associations pour participer au défilé du 14 juillet à Béziers avec banderole personnalisée et fournie par la Mairie.
Le CA ne se prononcera pas.
- Quelques chiffres d'adhérents à la Fédération :
240 000 adhérents dont 29000 en Occitanie et 4380 dans l'Hérault.
Sur 67 clubs affiliés dans l'Hérault, Randos Béziers occupe la quatrième place.
- Discussion sur le rôle d'un Président au sein du bureau.
Statutairement, les fonctions de « président » peuvent être assumées par une équipe, mais il est plus judicieux que ce rôle soit assuré par une seule personne.
La réflexion est ouverte sur les possibilités de volontaires sur ces fonctions qui seront assumées par le Président élu par le Conseil d'Administration renouvelé par l'Assemblée Générale
Fin de la réunion

*Complément d'information envoyé par mail aux membres du CA

Suite à un oubli d'information aux membres du CA, il est rappelé que 2 membres du CA avaient déjà donné leur démission.

Il s'agit de Patrick SEGURET et Annie SEGURET.

Nous recevons également ce jour la démission d'Anne DASILVA

Ces informations seront donc à prendre en compte lors du renouvellement du CA ce qui porte à 5 le nombre de démissionnaires.

P/Le Président

Michel Theron

Michel THERON

La Secrétaire

Yvette Cipolla

Yvette CIPOLLA

